

COMMUNE DE VIGNIEU**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 14/2026

OBJET**Désignation des délégués au sein des EPCI, syndicats et organismes divers**

Conseillers en exercice	15	Quorum	8	Présents	14	Pouvoir(s)	0
Votants pour	14	Votant(s) contre	0	Abstention(s)	0		
Date de convocation	24 mars 2026						

L'an deux mille vingt-six, le trente mars à 20 h 00,

le conseil municipal de la commune de VIGNIEU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Alain MARION, maire.

Etaient présents : Alain MARION, Ana-Paula DUMARTEREY, Mickaël AUDOUAL, CHENEVAL Tatiana, Olivier JULIA, Ingrid BOLDI, Sébastien RIMBOD, Hélène GROSSELIN, Mathieu CREPON, Ikrame MARTEL, Christophe FLOURY, Christophe GABRIELE, Christelle AIOSA, Samuel TIRADO.

Etaient absents excusés : Sylvaine RAMAGE

Secrétaire de séance : Mme Ingrid BOLDI

Vu les dispositions de code général des collectivités territoriales ;

Vu les délibérations d'adhésion de la commune aux différents Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), syndicats et organismes divers ;

Vu la liste des différents Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), syndicats et organismes divers auxquels la commune adhère ;

Vu les statuts des différents EPCI, syndicat et organisme divers auxquels la commune adhère ;

Considérant la nécessité, suite au renouvellement des conseils municipaux, de procéder à la désignation de nouveaux délégués titulaires et suppléants, afin que la commune soit représentée au sein du conseil communautaire, des conseils syndicaux et autres ;

Considérant que le mandat des nouveaux délégués ainsi désignés débutera à la réunion d'installation des différents conseils désignés ci-dessus ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents

DESIGNE, en qualité de délégués de la commune, les titulaires et suppléants suivants :

Communauté de communes Les Balcons du Dauphiné

En application des articles L 5211-6 et suivants du code général des collectivités territoriales et de l'article L 273-11 du code électoral, les délégués communautaires désignés le 15 mars 2026 sont Alain MARION (titulaire) et Ana-Paula DUMARTEREY (suppléant).

Centre National de l'Action Sociale (CNAS)

Délégué élu : Tatiana CHENEVAL

Délégué agent : Lucie-Maeva CAPARROS

Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SYCLUM)

Délégués titulaires : Alain MARION et Mickaël AUDOUAL

Délégués suppléants : Olivier JULIA et Samuel TIRADO

COMMUNE DE VIGNIEU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Syndicat Mixte EPAGE Bourbre – hors GEMAPI

Délégué titulaire : Christophe FLOURY

SIRGEMAFAL

Délégués titulaires : Olivier JULIA, Sébastien RIMBOD

Délégués suppléants : Christophe GABRIELE, Samuel TIRADO

Défense nationale

Délégué titulaire : Sébastien RIMBOD

Sécurité routière

Délégué titulaire : Sébastien RIMBOD

DIT que les délégués désignés ci-dessus sont nommés pour toute la durée du mandat mais précise qu'en cas de besoin, il peut être procédé au remplacement d'un ou de plusieurs d'entre eux par une nouvelle délibération

CHARGE le maire de transmettre le nom des délégués désignés à chaque EPCI, syndicat ou organisme auquel la commune adhère.

Pour copie conforme :

En mairie, le 30 mars 2026

Le secrétaire de séance

Mme Ingrid BOLDI



M. le Maire
Alain MARION

